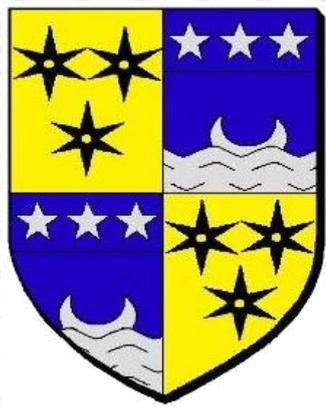


Les échos cléranais

Été 2023

N° 9



Le Mot du Maire

Chères Cléranaises, Chers Cléranais,

La période estivale est bien entamée et, avec elle, son lot de manifestations festives dont le point d'orgue est la Fête annuelle du village les 29 et 30 juillet prochain.

Portée par les associations locales, notamment par l'association « Fête et Loisirs », et tous les bénévoles qui les composent, soutenue par la municipalité, cet évènement est un moment fort de la vie communale, promesse de bons moments passés ensemble. Elle est le reflet du dynamisme de notre village ; j'en profite pour remercier et féliciter l'ensemble de celles et ceux qui se mobilisent pleinement pour apporter tout au long de l'année des activités, des manifestations créatives, originales et, surtout, conviviales et cela dans l'intérêt de tous, véritable « ciment » social de notre belle commune.

Vous trouverez, dans ce numéro, la feuille de route de l'équipe municipale pour cette année 2023 et les dernières informations locales et pratiques.

Tous les élus et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne lecture et un bel été.

Le Maire

Bruno MONTI

Contact Mairie :

Téléphone : 05 53 61 13 06 — 09 77 31 19 89
mairiedecausedeclerans@wanadoo.fr
www.causedeclerans.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi et Mercredi 09 h 00 - 12 h 00
Vendredi 14 h 00 - 17 h 30

Comité de Rédaction : Marie-Christine TORRES, Bruno MONTI, Laurent BARBAT



Les impôts : Les taxes locales 2023

Cette année encore, les taxes directes locales 2023 restent inchangées par rapport à celles de l'année précédente. Les taux proposés, pour la part communales s'élèvent donc :

Taxe foncière (bâti) = 13,57 %	Part département + commune : 39,55 %
Taxe foncière (non bâti) = 85,07 %	Part département + commune : 85,07 %
Taxe d'habitation (Résidences secondaires) : 7,96 %	
Produit attendu : 91 138 € (84 039 € en 2022)	

Le budget communal

Le compte administratif 2022 se répartit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses 2022	206 128,92 €	83 012,07 €
Recettes 2022	218 099,88 €	61 312,07 €
Résultats de clôture	106 970,00 €	40 393,02 €

L'excédent du résultat de fonctionnement est affecté au fonctionnement du Budget Primitif 2023.

Etat du Budget Primitif 2023

Le budget primitif de la commune a été adopté en réunion du Conseil Municipal le 11 avril 2023 et se répartit comme suit :

	Opérations de l'exercice	Résultats reportés	Reste à réaliser	CUMUL
Dépenses	121 127,00 €	40 393,02 €	65 877,96 €	227 297,98 €
Recettes	184 771,00 €	0,00 €	87 577,96 €	267 801,46 €



Histoire d'eau

Régulièrement la fontaine de Clérans fait l'objet d'un contrôle. Le dernier relevé effectué le 12 juin 2023 confirme la potabilité de l'eau de notre fontaine.

Travaux communaux

Salle des fêtes

Après les travaux de réhabilitation énergétique d'isolation thermique et d'aménagement des bâtiments de la Mairie réalisés en 2022, cette année verra la mise en œuvre d'une opération de même type dans notre Salle des Fêtes.

Voilà 30 ans que ce bâtiment est fonctionnel, mais il a grandement besoin d'une mise à neuf au niveau de l'isolation : murs, plafonds, huisseries, appareils de chauffage énergivores et d'un rendement limité.

L'opération est financée par le Conseil Départemental de la Dordogne à hauteur de 20%, de l'État via les « Fonds verts » spécifiques pour ce type d'opération à hauteur de 30%, et la part d'autofinancement de la commune pour 50%.

Plan de financement

Dénomination des travaux	Dépense engagée (HT)	Subvention État « Fond Vert »	Subvention départementale	Part communale (HT)
Participations	100%	30%	20%	
Rénovation thermique Chauffage	87 647,00 €	26 294,00 €	17 232,00 €	44 121,00 €

La programmation des travaux est prévue pour la fin de cette année.

Dénomination des voies

Le 14 janvier dernier, vous étiez conviés à une réunion d'informations sur le projet de la mise en place d'un complément d'adressage à vos adresses actuelles. Cette démarche consiste à identifier le nom des voies (rues chemins, routes, etc.) qui sillonnent notre commune et d'établir une numérotation de chaque foyer.

Chacun a été avisé par courrier de la matérialisation de ce projet et a reçu, nominalement, l'intitulé exact de son adresse avec numéro et nom de la voie. S'agissant d'un complément à votre adresse actuelle, ce dispositif se mettra en place progressivement. Ce dernier a été intégré dans la base d'adresse nationale afin de faciliter le travail des services de l'État et des différents services aux usagers : Impôts, La Poste, livreurs, opérateurs téléphoniques, etc. selon l'exemple ci-dessous:

M. et Mme X
152, Route de Pressignac
Lieudit Les Planes
24150 CAUSE DE CLERANS

Bien sûr, si vous le souhaitez, vous pouvez personnellement notifier aux différents services votre complément d'adresse.

Ce dispositif devrait être opérationnel pour 2025. D'ici là, la commune aura la charge de la fourniture et de la pose des panneaux et plaques des noms de voies ainsi que celle de la numérotation de chaque foyer.

Nouveau centre de secours de Bergerac

Notre commune est couverte par le Centre de Secours de Bergerac. La construction d'un nouveau Centre de Secours est en projet et implique la participation financière des communes relevant de ce Centre.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) procède à l'appel des fonds à compter de cette année 2023. Le montant annuel appelé, pour Cause de Clérans, s'élève à 2 326,00 € établi pour 5 ans, ce qui représente un montant total de 11 631,00 €.

Pour l'ensemble des communes du secteur de Bergerac, la participation s'élève à 2 775 637,00 € soit 50% du montant total de l'investissement. Les 50% restant sont pris en charge par le S.D.I.S.24.

Le coût total de l'opération est estimé à 5 551 000,00 € HT.

Base de Plein Air de LA GUILLOU

La base de loisirs de La Guillou est gérée par la Communauté de Communes Bastide Dordogne Périgord dont fait partie notre commune.

Elle est située à Lalinde à côté du camping municipal du Moulin de La Guillou.

Le Conseil Municipal de Cause de Clérans a décidé que l'accès à la piscine, pour les enfants de 5 à 16 ans originaires de notre commune, soit gratuit pour tout cet été.

Si vous êtes intéressés, il faudra vous munir de la carte d'accès gratuite disponible à la Mairie de Cause de Clérans ; cette carte est nominative et individuelle.

La piscine est chauffée et ouverte jusqu'au 15 septembre 2023.

Pour les autres activités de Plein Air ou pour tout autre renseignement, consultez le lien :

https://www.guide-piscine.fr/dordogne/piscine-la-guillou-a-lalinde-2941_P

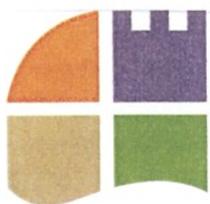
Ou www.ccbdp.fr

QUIZ :

Ce petit coin d'Amérique se situait à Cause de Clérans en 1860. Saurez-vous le trouver ?



Le propriétaire du ranch vous offrira, peut-être une bière !



Communauté
de Communes
**Bastides
Dordogne
Périgord**

*Une buvette est
sur place pour
combler vos petit
creux !*

PISCINE DE LA GUILLOU

à Lalinde



**Ouverture
le 3 mai 2023
à 14h**



**VENEZ PROFITER DU GRAND BASSIN DE LA GUILLOU
ET DE SA TEMPERATURE OPTIMALE !**

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES HORAIRES ET
ANIMATIONS AUTOUR DE LA PISCINE : AQUAGYM,
COURS DE NATATION
SUR NOTRE SITE WWW.CCBDP.FR**



Identification des « vieilles forêts »

La forêt et, plus largement, la préservation de la biodiversité figurent parmi les préoccupations des élus communautaires. C'est pourquoi la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord a engagé, avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, un programme d'étude de deux ans visant à inventorier et, dans la mesure du possible, à préserver les vieilles forêts et autres boisements à forts enjeux écologiques. Le projet vise également à restaurer la trame forestière, que constituent les haies et les arbres isolés, utilisée comme corridors de déplacements.

Avec une couverture forestière sur plus de la moitié de notre territoire communautaire et communal (plus de 700 ha), notre forêt constitue le principal réservoir de biodiversité forestière du SCoT (schéma de cohérence territoriale) du Bergeracois.

Afin d'**inventorier les « vieilles forêts »** potentielles de notre territoire, des techniciens vont pénétrer dans divers massifs forestiers pour mettre en œuvre un protocole permettant de qualifier la maturité des boisements. Il s'agit de mesurer la taille des arbres et de quantifier les arbres morts sur pied et au sol. Les **propriétaires forestiers** intéressés par la démarche d'identification des « vieilles forêts » **pourront également apporter leur contribution** de par leur connaissance du terrain. Ils peuvent, d'ores et déjà, se faire connaître et contacter le Conservatoire pour obtenir des informations sur la méthode à utiliser.

Afin d'**associer et d'informer** largement **tous les acteurs de la forêt** et, plus spécifiquement, les propriétaires forestiers, un programme de communication et d'animation sera déployé. Ces informations seront diffusées au travers du magazine de la CCBDP, de sa page « facebook », de son site internet et des relais d'informations communaux.

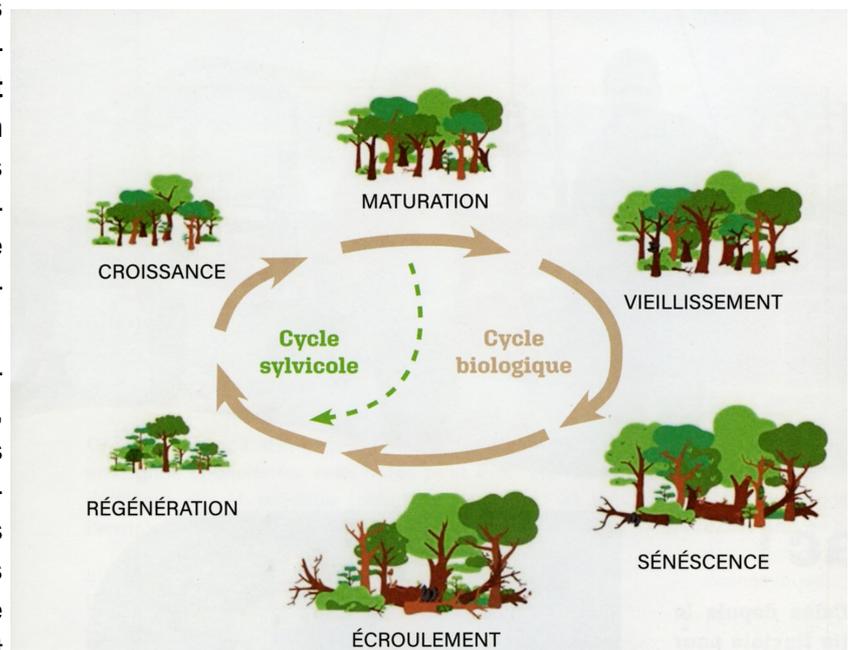
Sensibiliser les habitants aux différentes pratiques de gestion et d'exploitation forestière existantes permettra de privilégier la préservation des sols et de la biodiversité qui sont les piliers du bon fonctionnement de ces écosystèmes.

Qu'est-ce qu'une « vieille forêt » ?

C'est une forêt qui répond à deux principaux critères :

- Elle était présente, il y a environ 200 ans ainsi que l'attestent les plus anciennes cartes connues de 1850, sur un sol dont l'usage n'a pas été modifié durant cette période. C'est une **forêt ancienne**.
- La forêt ancienne a poursuivi son vieillissement naturel développant une forte maturité biologique. On y trouve de très vieux arbres et du bois mort en gros volume. La forêt a accompli la totalité de son cycle biologique naturel et devient donc une « **vieille forêt** ».

Source: « Bastides & Vous » - Magazine d'information du territoire n° 5 (avril 2023)



MEMENTO

Incendies

Les feux de plein air :

Les feux de branchages et autres déchets végétaux sont totalement **interdits du 1er mars au 30 septembre**.

Évitez les barbecues en pleine nature susceptibles de provoquer des incendies.

Chez vous, pensez à conserver, près de votre barbecue, un jerrycan d'eau !

Santé

En ces périodes de grosses chaleurs, pensez à vous hydrater quel que soit votre âge.

N'oubliez pas le chapeau de votre enfant !

Ne laissez pas vos jeunes enfants sans surveillance !

Même si ces rappels peuvent paraître superflus, l'actualité nous montre combien il est nécessaire de répéter ces consignes élémentaires.

Les Infos de l'été en bref :

« Cause de Clérans, village hors du temps » les **11 et 25 août 2023**

Ballade guidée avec une guide-conférencière : tarifs et réservations contacter Elodie ou Sandra

Par SMS au 06 11 35 58 71 ou 06 75 75 81 66

reservation.bcn24@gmail.com - www.facebook.com/Balades.Cultures.Nature

29 et 30 Juillet 2023 : Fête au village

Cette année 2023, l'association « Fêtes et Loisirs » propose :

- **Samedi 29 juillet 2023**

Vide-greniers dans le bourg de Clérans

Trampoline

Exposition : Pastel et Arts créatifs par l'atelier « Le Dé d'Argent »

Repas campagnard

Feux d'artifice : illumination du bourg médiéval de Clérans

Toute la journée : restauration sur place, buvette et crêpes

- **Dimanche 30 juillet 2023**

14 h 00 : Concours de Pétanque en doublette

Inscriptions à partir de 13 h 30

Nuisances sonores :

Pas de bruits de tondeuses ou de moteurs divers entre **12 h 00 et 14 h 00** et de **20 h 00 à 6 h 00** du matin, de même que les dimanches et jours fériés (sauf entre 10 h 00 et 12 h 00).

Ceci est un rappel mais pas toujours respecté pendant les longues journées d'été !



Les travaux de SEM&VOL



Avant



Après



SEM et VOL

SEM comme « Solidarité, Échange, Mixité » et VOL comme « Volontariat ». Depuis Mai 2022, nous avons accueilli dans notre commune l'association SEM&VOL. Mais que représente cette association ? Que fait elle ? Pour le savoir, nous sommes allés les rencontrer.

SEM&VOL est une association de jeunesse et éducation populaire indépendante du « Mouvement Solidarités Jeunesses » qui, avec le soutien de plusieurs institutions publiques, a développé des partenariats en , Nouvelle-Aquitaine et, plus particulièrement, en Dordogne. Actuellement, le siège local de cette association se situe dans le bourg de Cause, à l'ancien presbytère où nous retrouvons la partie administrative et le centre qui accueille des jeunes volontaires internationaux à l'année.



Cette association créée en 2013 permet à de nombreux jeunes de tous les continents de découvrir une région française en utilisant le chantier comme support de rencontre et de faire-ensemble. Installée au Buisson de Cadouin depuis le début, puis à Cause de Clérans en

2022, elle contribue à la valorisation du patrimoine local en y apportant un regard international du fait de la participation de personnes venant d'horizons et milieux différents.

En août 2021, l'association avait collaboré au nettoyage et à la sécurisation du Lavoir, puis, en décembre de la même année, elle a restauré la croix du calvaire dans le bourg de Clérans.

L'association propose des chantiers participatifs ainsi que des projets interculturels à courts ou moyens ou longs termes dans la commune mais aussi, plus largement, sur le territoire périgourdin. L'âge des participants se situe entre 18 et 30 ans. L'été, des sessions sont organisées pour les adolescents entre 14 et 17 ans avec un encadrement spécifique.

Si la langue d'échange reste l'anglais, nombreux sont les jeunes gens et jeunes filles qui souhaitent apprendre le français. L'association recherche des personnes bénévoles susceptibles de dispenser des cours de français ; n'hésitez pas à les contacter pour cela.

Parmi les travaux effectués, au cours de cette année pour notre commune, nous pouvons noter la réfection de la porte du local du cimetière contenant les « reliques » d'un ancien corbillard. Les pierres tombales de l'ancien cimetière et les calvaires de notre patrimoine ont également fait « peau neuve ».

Si vous souhaitez rencontrer l'équipe ou en savoir plus, rendez vous sur le site :

www.semetvol.wixsite.com



10 mars 2023 : Soirée ACCA

Soirée flonflon, paillette et belles gambettes organisée par l'Association communale des Chasseurs de Cause de Clérans avec la participation du Cabaret



« Magic Show 80 ». Un dîner-spectacle, digne des grands shows parisiens, avec, au menu, une poule au pot que n'aurait pas renié le bon roi Henri !



29 avril 2023 : La Grappe de Cyrano

Le samedi 29 avril, a eu lieu le passage de la « Grappe de Cyrano » dans notre commune. Le circuit passait par les bois avant de rejoindre « Roussille » puis descendre vers le Chemin des Potences.

Le vrombissement des moteurs a poursuivi sa route vers Saint-Capraise mettant un peu d'animation matinale dans le bourg de Clérans.



24 juin 2023 : Feu de Saint Jean

Depuis de déjà plus nombreuses années, les festivités de la Saint-Jean se déroulent



sur un terrain privé, celui de Mme Marie CHORT, et de Cécile et Thierry ses enfants, que nous remercions pour leur soutien.

180 personnes environ ont assisté à cette soirée conviviale et son repas traditionnel. Le feu a été particulièrement réussi ainsi que le feu d'artifice qui a bien clôturé cette soirée.

Si cette fête a pu être réalisée, c'est grâce à une équipe de bénévoles qui se regroupe autour de l'association « Fêtes et Loisirs » et donne pleinement de leur temps.

Merci à eux.

Dimanche 2 juillet 2023 - Happy Day

L'association La Roche24 a organisé une journée « bien-être » avec des stands et animations dans l'ensemble du village.

Musique, danse, grimpe d'arbre, tir à l'arc ont permis aux jeunes et moins jeunes de découvrir des activités sportives et culturelles et goûter aux bienfaits offerts par les différents ateliers.

Ateliers de musique

Mémoire et Citoyenneté



Les activités mémorielles et commémoratives font l'objet d'une édition particulière qui s'adresse, pour l'essentiel, aux anciens combattants et sympathisants. Ce document est mis, sur demande, à la disposition de ceux qui le souhaitent soit en Mairie de Cause de Clérans, soit par courriel en communiquant vos coordonnées.

Pour tout contact : marie_christorres@hotmail.com

Merci pour votre fidélité et bonne lecture.

Marie-Christine TORRES

8 mai 2023

19 mars 2023

Commémoration du « Cessez le feu » en



Algérie avec l'aimable participation de la FNA-CA section de Lanquais.

Détails : voir « Défense Infos » n°2

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945. Une belle journée avec la participation des porte-drapeaux de nos deux communes d'abord à Pressi-



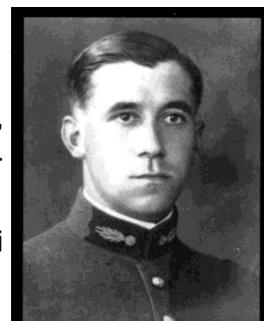
gnac-Vicq puis à Cause de Clérans qui s'est terminée par le traditionnel banquet.

Détails : voir « Défense Infos » n°2

8 juin 2023 :

La commémoration hommage aux soldats morts en Indochine s'est déroulée, cette année, à Pressignac-Vicq ; il s'agissait de rendre les honneurs à Léon CHADOURNE dont c'était le 75ème anniversaire de sa mort.

L'indissociable présence de nos porte-drapeaux accompagnait M. MONTI qui présidait la cérémonie en l'absence de M. le Maire de Pressignac-Vicq.



AGENDA

Carnets

Naissances

- Léna Maëly LEYMA
- Mateo, Lucas RENAUDON
- Athéna Rose BALSEZ
- Aurélien de VENTE

Ils nous ont quittés

- Richard FENNELL •
- Chantal LIETMANN
- Jeanne Maria PASCHIER née VIDOT
- Jean-Claude LABATUT
- Raymond AGARD ,
- Jean-Louis BERNARD
- Anne-Marie LABATUT née LABAISSE

19 mars 2023 : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie.

8 mai 2023 : Commémoration de l'Armistice de 1945

8 juin 2023 à Pressignac-Vicq : 75ème anniversaire de la mort du Capitaine CHADOURNE en Indochine

21 juin 2023 : Commémoration des combats du 21 juin 1944 à Mouleydier, puis à Pressignac-Vicq, Grand-Castang et Cause de Clérans

2 juillet 2023 : Happy Day (Journée du Bien-Être)

14 juillet 2023 : Fête Nationale

28 et 29 juillet 2023 : Fête du village ; animations diverses

6 septembre 2023 : Commémoration au cimetière en hommage à Yves CARLASSARA

11 novembre 2023 : Commémoration de l'Armistice de 1914 à Pressignac-Vicq puis à Cause de Clérans

21 juin 2023

Cette année, Cause de Clérans était associée à la commune de Pressignac-Vicq pour préparer la cérémonie du 21 juin. La seule note négative de cette journée fut la pluie abondante qui s'est abattue sur nous après les discours de M. BOURLA et M. le Sous-Préfet relatant l'histoire de ce 21 juin 1944.

Vingt porte-drapeaux sont venus rendre hommage à nos anciens mais le plus touchant restera la présence de notre futur centenaire, Fernand DEMAY, qui a officié pour la montée des couleurs au début de la cérémonie accompagné par Lina et Briac, deux jeunes gens participant au Service National Universel..



Rappelons-nous que ce 21 juin 1944, les troupes allemandes de la 11ème Panzer Division, rappelée vers le Nord de la France après le débarquement du 6 juin, a incendié 80% de Mouleydier et Pressignac-Vicq, tué, massacré une centaine de personnes dans notre région, résistants ou civils, entre Saint-Germain et Mons, Mouleydier, Pressignac et Vicq pour ne citer que l'essentiel.

L'après-midi de ce même jour, nos deux communes se sont rendues auprès des stèles vous trouverez toutes les informations et photos de ces événements sur notre magazine « *Défense Infos* » N° 3 disponible sur demande à la Mairie.

MCT

Vos contacts Santé

A Lalinde

Dr MERRIEN et Dr SERMOT
05 53 61 03 10.
Dr AVODE, Dr BONNELLE
05 53 61 10 38.

En cas d'urgence contacter le 15

Vos Pharmacies

À Lalinde :

Pharmacie de La Halle
1, rue des Déportés
Tel. : 05 53 61 00

HEYNARD Jean-Paul
12, avenue Jean Moulin
Tel. : 05 53 61 04 35

À Couze-Saint-Front :

Pharmacie Révol
Avenue de Cahors
Tel. : 05 53 61 01 32